



## LES TROPHÉES DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

2024, nos entreprises ont du talent

# APPEL A CANDIDATURE

---

## Présentation des Trophées du Territoire

Le concours a pour objet de mettre à l'honneur les chefs d'entreprises et entrepreneurs du Territoire qui ont su se distinguer dans leurs activités. La CCI Val-de-Marne, Paris Est Marne & Bois et le réseau COAXION 94 PEMB décerneront 5 trophées durant une cérémonie officielle de remise de prix mettant à l'honneur des PME du territoire.

### Les 5 catégories à l'honneur :

- Numérique/Transition digitale
- Développement durable / transition écologique
- Cheffe d'entreprise du territoire
- Création d'emploi / RH / management/ démarche RSE
- Développement à l'international

## Conditions d'éligibilité

Pour pouvoir être candidat aux Trophées du Territoire, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Etre une TPE/PME localisée sur le territoire Paris Est Marne & Bois (siège social et activité)
- Avoir un an d'activité minimum
- Forme juridique : Société (SARL, SA, SAS...)
- Avoir mis en place une ou plusieurs idées originales ayant permis à l'entreprise de se distinguer
- Correspondre à l'une des 5 catégories mises à l'honneur
- Un seul dossier par société pourra être remis au jury

## Jury

Le jury de sélection sera composé de représentants des clubs membres de COAXION 94 PEMB (Affaires & Convivialité, Bry Entreprises, Club Gravelle Entreprendre, Entreprises Dynamiques Champigny, La Belle Equipe, Saint-Maur Entreprendre, Vivre et Entreprendre en Vallée de la Marne), 2 représentants du territoire Paris Est Marne & Bois ainsi que de 2 représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie Val-de-Marne.

## Remise des prix

La remise des trophées aura lieu lors de la cérémonie au mois d'octobre 2024 (date à venir).



## LES TROPHEES DU TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

2024, nos entreprises ont du talent

### Modalités de participation

La date d'ouverture des candidatures aux Trophées du Territoire PEMB est le mercredi 10 avril 2024 à 10h00. La date limite de réception des dossiers est le lundi 10 juin 2024 à 23h59.

Pour candidater, merci de remplir ce formulaire :

<https://forms.office.com/e/LB5C4YxccU>

Un dossier détaillé du projet devra être également envoyé sous format PDF par voie électronique à :

- Karine Sitbon : [ksitbon@cci-paris-idf.fr](mailto:ksitbon@cci-paris-idf.fr)
- Claire Petit: [cpetit@cci-paris-idf.fr](mailto:cpetit@cci-paris-idf.fr)

Toute candidature ne respectant pas ces conditions ne pourra être acceptée.

### Les grandes étapes

- Mercredi 10 avril 2024 : Ouverture de l'appel à candidature
- Lundi 10 juin 2024 (23h59) : Clôture de l'appel à candidature
- Lundi 24 et Mardi 25 juin 2024 : Jury de sélection
- Vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2024 : Notification des lauréats
- Octobre 2024 (date à venir): Remise des prix lors de la cérémonie des Trophées du Territoire PEMB